## REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## **DECRET N°**

portant transmission à l'Assemblée Nationale du projet de loi de finances pour la gestion 2016

## Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;
- VU le décret n° 2014-794 du 31 décembre 2014 portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat ;
- VU le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;

Sur proposition du Ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;

Le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du ........... 2015,